

SEVRAGE CANNABIQUE

Par Profil supprimé Postée le 19/03/2013 22:44

Bonjour un de mes proche à décidé d'arrêter le cannabis du jour au lendemain suite a des crises de délire paranoïaque, avec tachypsychie, tachycardie, crises d'angoisse cela fait maintenant une semaine qu'il ne fume plus, je tiens a ajouter qu'il fumait depuis 4-5 ans a raison de 6 ou 7 joints par jours (selon les jours) et bien chargés. Cependant, tous ses proches s'inquiètent, outre les symptomes habituels (anxiété, insomnies, hyper sensibilité...) il fait des crises de mégalomanie, il se croit supérieur a tout le monde et pense tout comprendre ce qu'il se passe autour de lui, les pensées des gens, la science, la philosophie, et j'en passe ! cela devient insupportable. Il parle de sa "maladie" à tout le monde, même aux personnes qu'il connaît à peine, tout est source d'interrogation et de "fascination". J'ai même pu remarquer parfois qu'il avait des hallucinations, il parle sans cesse, passe du coq à l'âne et ne finit pas ses phrases. Et à côté de ça, il parle a son entourage comme si de rien n'était nous faisant penser qu'il n'a pas vraiment conscience de la gravité de la situation.

est-ce normal???? ces symptomes font-il partir du sevrage cannabique ?? ou est-ce un problème plus grave ?

Mise en ligne le 22/03/2013

Bonjour,

Les conséquences possibles généralement liées à l'arrêt des consommations de cannabis sont des sensations tels que : mal être, irritabilité, stress, anxiété, troubles du sommeil... Ces symptômes assez "classiques" sont souvent liés au sevrage et ce sont les symptômes "habituels" tels que vous les décrivez. Ils disparaissent habituellement en quelques semaines.

En revanche, ses autres troubles ne font pas partie des troubles habituellement constatés lors du sevrage cannabique.

Quand à l'usage de cannabis, en l'état actuel des connaissances, il n'apparaît pas causer de maladie mentale mais il semblerait que l'usage de cannabis peut déclencher ou favoriser des troubles chez les usagers qui auraient déjà développé une pathologie. Selon cette hypothèse, aujourd'hui prise au sérieux par de nombreux psychiatres, le cannabis pourrait accélérer l'apparition de troubles mentaux chez des personnes qui, plus fragiles ou vulnérables, seraient déjà susceptibles de les développer. De plus, plusieurs études suggèrent que le risque d'apparition de troubles mentaux est plus élevé au sein de la population des personnes ayant consommé du cannabis à de nombreuses reprises avant 18 ans.

Aussi, vous pourriez encourager votre ami à consulter son médecin traitant ou à se rendre en consultation spécialisée pour jeune usager de cannabis. Ces consultations existent dans toutes les grandes villes, la prise en charge y est gratuite et confidentielle. Cette démarche pourrait lui permettre de rencontrer une équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue, etc...) capable de l'éclairer sans doute plus précisément, de le conseiller et de le soutenir. Vous trouverez en bas de page un lien vers une consultation de ce genre.

Vous pouvez également si vous le souhaitez joindre l'un de nos écoutant au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j / 7 de 8h à 2h) afin d'échanger autour de cette situation.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 14-CSAPA RIVE DROITE

41 Avenue Père Charles de Foucauld
14000 CAEN

Tél : 02 31 52 95 90

Site web : www.addictions-france.org/

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 18h. Fermeture le mercredi à 17h30.

Service de prévention : Intervention de prévention et de formation sur demande - Contacter le siège au 02 31 85 35 21

Consultat° jeunes consommateurs : Les consultations jeunes consommateurs (12-25ans) sont assurées par l'infirmière du Csapa à la Maison des Adolescents les lundi et mercredi après-midi (9 place de la Mare à Caen, Tél. 02 31 15 25 25) .

Voir la fiche détaillée